

Fin des plaidoiries des parties civiles au procès France Télécom

Paris, le, 1er juillet 2019,

Mardi 4 juillet sera la dernière journée consacrée aux plaidoiries des parties civiles. Nos avocats, Maîtres TOPALOFF et TEISSONNIERE, prendra la parole dans l'après-midi.

Nous sommes à quelques jours de la fin d'un procès fleuve qui, pour la première fois, a mis sur le banc des accusés les cadres dirigeants d'une entreprise du CAC 40, France Télécom, pour le motif de « *harcèlement systémique* » dans le but de faire partir 22 000 salariés.

Au fur et à mesure des témoignages et des études de cas de victimes, les prévenus n'avaient pas vacillé dans leur déni de leur responsabilité pendant la « *spirale des suicides* » à France Télécom et la période du plan NExT (2006-2008).

L'issue du procès n'est évidemment pas encore connue, mais nous constatons que l'étau s'est resserré sur les prévenus pendant les audiences de cette dernière semaine.

La fédération SUD PTT appelle à un rassemblement sur le parvis du Tribunal de Paris pour ce jeudi 4 juillet à 12 heures (Métro Porte de Clichy - ligne 13) avec prises de paroles des fédérations syndicales et associations de victimes.

A l'issue du rassemblement, nous appelons les manifestants à suivre les plaidoiries dans l'auditorium du Tribunal qui dispose d'un système vidéo de retransmission.

A partir de 18h30, nous organisons un débat avec les avocats à la Bourse du Travail de Saint-Denis (Métro Saint-Denis Porte de Paris), à 15 mn du Tribunal. Le film « *France Télécom : travailler à en mourir* » sera projeté en présence du réalisateur Bernard NICOLAS.

Contacts :

- LA FÉDÉRATION SUD :
 - Patrick ACKERMANN 06 81 23 33 84
- LES CONSEILS DE LA FÉDÉRATION :
 - Sylvie TOPALOFF 06 86 08 44 72
 - Jean-Paul TEISSONNIERE 06 07 88 17 55